

# COMMUNIQUÉ

## Les actuaires canadiens applaudissent l'annonce des premiers ministres concernant la tenue d'un sommet national sur le revenu de retraite

**Ottawa, le 7 août 2009** – L'Institut canadien des actuaires (ICA) est ravi d'entendre que les premiers ministres provinciaux et territoriaux préconisent la tenue d'un sommet national sur le revenu de retraite, prenant ainsi des mesures concrètes pour s'attaquer aux enjeux cruciaux concernant les régimes de retraite à long terme et l'épargne-retraite.

Les actuaires du Canada préconisent depuis plusieurs années la tenue d'un tel sommet. « Cette annonce démontre sans équivoque que les ministres des finances, les ministres responsables des pensions et les premiers ministres s'entendent pour dire que les difficultés auxquelles fait face depuis de nombreuses années le système de pensions défaillant du pays doivent être abordées dans un cadre national et non de façon fragmentaire par chacun des territoires de compétence. Les Canadiens devraient être ravis que les dirigeants du pays aient entendu le message. Il s'agira d'une excellente occasion de se pencher sur la mise en œuvre de solutions concrètes », affirme Robert Howard, président de l'ICA.

« Le moment ne pourrait être mieux choisi pour la tenue d'une telle rencontre. Plusieurs gouvernements provinciaux de même que le gouvernement fédéral ont procédé à un examen de la réglementation et de la législation relatives aux pensions. Plutôt que de poursuivre un processus dans lequel chaque province ou territoire met en place ses propres changements, un sommet permettra d'ouvrir la voie à l'élaboration de solutions nationales appropriées pour résoudre les problèmes liés à l'épargne-retraite et de contribuer à accroître la compétitivité du pays dans le contexte mondial », ajoute M. Howard.

Il y a plusieurs questions à résoudre; chacune exerce une incidence négative sur le système d'épargne-retraite. À titre d'exemple, mentionnons :

1. Les Canadiens n'épargnent pas suffisamment en vue de s'assurer l'indépendance financière à la retraite. Selon une étude menée par l'Université de Waterloo en 2007, deux tiers des Canadiens qui prévoient prendre leur retraite en 2030 n'épargne pas suffisamment pour couvrir ses frais de subsistance de base pendant la retraite, et la moitié d'entre eux ne possède aucune économie en vue de la retraite.
2. La crise économique mondiale qui sévit actuellement aura un effet sérieux et profond sur le système de pensions.
3. La protection offerte par les régimes de retraite à prestations déterminées du secteur privé s'érode.

*Document 209074*

4. Le système de pensions actuel comporte des caractéristiques qui dissuadent les promoteurs de régime d'opter pour un financement dépassant les exigences minimales réglementaires.
5. Les participants des régimes et les retraités veulent qu'on leur garantisse la sécurité de leurs prestations.
6. La législation et la réglementation sur les pensions ne sont pas harmonisées d'une province à l'autre.

Un sommet devrait permettre de convenir d'un échéancier et d'une feuille de route afin d'élargir la couverture des régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé, ainsi que d'un délai pour l'harmonisation des lois et réglementations relatives aux pensions à l'échelle du pays.

« L'Institut canadien des actuaires se réjouit de collaborer avec les gouvernements afin de mettre en œuvre des solutions concrètes », affirme M. Howard.

– 30–

Pour plus de renseignements : Roxanne Vezina, 613-236-8196, poste 101

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres. Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurances (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

[actuaire.ca](http://actuaire.ca)